



CONSULTATION SUR L'AVANT-PROJET DE CONSTITUTION

QUESTIONNAIRE ET PRISE DE POSITION

Nom et prénom :

Adresse :

Date et signature :

Si vous répondez pour le compte d'une association ou d'une organisation :

Organisation :

Les noms et signatures sont obligatoires. L'anonymat des réponses individuelles est garanti.

Délai de renvoi du questionnaire : 25 mars 2011

Mode de remplir et de renvoyer le questionnaire :

☞ au Secrétariat de l'Assemblée constituante, Case postale 3919, 1211 Genève 3

☞ par Internet sur le site internet www.ge.ch/constituante



PRINCIPES

Comment participer à la consultation

Vous pouvez participer à la consultation sur l'avant-projet de constitution de plusieurs manières:

- en répondant aux questions, le cas échéant avec un commentaire dans les emplacements prévus sous chaque question;

et/ou

- en faisant vos commentaires sur l'avant-projet.

Si vous ne souhaitez pas répondre au questionnaire mais seulement exprimer une prise de position, veuillez cocher la case "sans avis" aux différentes questions.

Questionnaire

Remplir le questionnaire prend environ 15 minutes. Une seule réponse est possible par question. Les questions auxquelles il aura été donné plusieurs réponses ne pourront pas être prises en considération.

Prise de position sur l'avant-projet

Vous pouvez commenter l'avant-projet soit de manière générale, soit sur le(s) article(s) qui vous intéressent particulièrement. Vous pouvez utiliser pour cela la page prévue en fin de questionnaire ou répondre sur papier libre.

Identification

L'identification est obligatoire. Dans le cadre de cette consultation, seules les réponses dans lesquelles les informations personnelles auront été consignées seront prises en compte dans le dépouillement et l'analyse des questionnaires et des prises de position.

Confidentialité et anonymat pour les particuliers

Pour toutes les réponses qui auront été fournies à titre individuel, c'est-à-dire sans une claire mention d'une association ou d'une organisation, les informations consignées seront traitées de manière strictement confidentielle. L'anonymat des réponses individuelles est garanti. Aucun lien ne sera réalisé entre les données personnelles et les réponses. Les analyses de résultats seront réalisées de manière anonyme puisqu'il ne sera plus possible de mettre en relation les réponses au questionnaire ou les prises de position avec des données personnelles ou nominales.

Traitement des informations fournies par les associations ou les organisations

Pour toutes les réponses qui auront été fournies pour le compte d'associations ou d'organisations, c'est-à-dire avec une claire mention du nom de l'association ou de l'organisation, les informations consignées pourront être analysées et être mises en lien avec les associations ou organisations répondantes. Cependant, l'anonymat des réponses individuelles ou personnelles est strictement garanti.

Informations complémentaires

Le Secrétariat de l'Assemblée constituante se tient à votre disposition pour toute question sur la consultation au numéro de téléphone : 022 546 87 07. Les documents relatifs à la consultation sont à disposition sur le site internet www.ge.ch/constituante.



Préambule

1. La nouvelle constitution doit-elle commencer par un préambule (avant-propos qui mentionne les valeurs essentielles communes) ?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

Droits fondamentaux

2. Les droits fondamentaux (par exemple : liberté d'expression, droit au mariage, égalité) doivent-ils faire l'objet d'une énumération dans la nouvelle constitution genevoise ? (Certains droits figurent dans d'autres textes tels que la Constitution fédérale, la Convention européenne des droits de l'homme ou des traités internationaux.)

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

Besoins fondamentaux

3. Les besoins fondamentaux (par exemple : les soins, l'éducation, les conditions minimales d'existence) doivent-ils être : (*1 seule réponse possible*)

- 1 des tâches de l'Etat 3 des tâches de l'Etat et des droits garantis aux individus
2 des droits garantis aux individus 4 ni l'un ni l'autre
5 sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Droits politiques des étrangers

4. La constitution actuelle et l'avant-projet octroient le droit de vote au niveau communal aux étrangers domiciliés en Suisse depuis 8 ans. Quel est votre avis ?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

5. L'avant-projet prévoit le droit d'éligibilité au niveau communal pour les étrangers domiciliés en Suisse depuis 8 ans. Quel est votre avis ?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

6. Le droit de vote au niveau cantonal doit-il être accordé aux étrangers domiciliés en Suisse depuis 8 ans?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

7. Le droit d'éligibilité au niveau cantonal doit-il être accordé aux étrangers domiciliés en Suisse depuis 8 ans?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....



Parité Femmes-Hommes

8. Le Grand Conseil et les conseils municipaux doivent-ils être composés à parité (le même nombre) de femmes et d'hommes ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Initiative et référendum

9. Le nombre de signatures pour une initiative législative doit-il être : (1 seule réponse possible)

- 1 inférieur à 7'000
- 2 de 7'000 (avant-projet)
- 3 de 10'000 (constitution actuelle)
- 4 supérieur à 10'000
- 5 sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

10. Le nombre de signatures pour un référendum facultatif doit-il être : (1 seule réponse possible)

- 1 inférieur à 5'000
- 2 de 5'000 (avant-projet)
- 3 de 7'000 (constitution actuelle)
- 4 supérieur à 7'000
- 5 sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Référendums obligatoires

11. L'avant-projet prévoit de remplacer les actuels référendums obligatoires en matière de logement et de fiscalité, par des référendums facultatifs demandés par 1'000 électeurs. Que pensez-vous de ce changement ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Quorum

12. Quel est pour vous le nombre de suffrages nécessaires pour qu'un parti puisse siéger au Grand Conseil : (1 seule réponse possible)

- 1 quorum inférieur à 7%
- 2 quorum de 7% (constitution actuelle et avant-projet)
- 3 quorum supérieur à 7%
- 4 suppression du quorum
- 5 sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Présidence du Conseil d'Etat

13. Un/Une même président(e) doit-il(elle) présider le Conseil d'Etat pour toute la durée de la législature, comme le prévoit l'avant-projet ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Election du pouvoir judiciaire

14. Concernant l'élection des juges et du procureur général, faut-il que : (1 seule réponse possible)

- 1 l'élection des juges et du procureur général soit faite par le peuple (constitution actuelle et avant-projet)
- 2 seule l'élection des juges soit faite par le Grand Conseil
- 3 seule l'élection du procureur général soit faite par le Grand Conseil
- 4 l'élection des juges et du procureur soit faite par le Grand Conseil
- 5 sans avis

Commentaire éventuel.....
.....



Comptes de l'Etat

15. Aujourd'hui, le contrôle des comptes de l'Etat est exercé par des organismes internes de l'Etat. L'avant-projet en propose le renforcement par un organisme externe et indépendant. Quel est votre avis ?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
- 2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

Coopération internationale à Genève

16. Le canton doit-il prendre des responsabilités accrues dans le soutien politique et financier à la Genève internationale, aux côtés de la Confédération ?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
- 2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

Région franco-valdo-genevoise

17. Dans le cadre de la région franco-valdo-genevoise (« projet d'agglomération »), le canton doit-il promouvoir la création d'une assemblée régionale démocratiquement élue ?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
- 2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

Communes

18. Quelle organisation territoriale du canton souhaitez-vous pour l'avenir : (1 seule réponse possible)

- 1 diviser les grandes communes du canton (p.ex. 50 communes)
- 2 maintenir la situation actuelle (45 communes)
- 3 inciter à la fusion ou au regroupement de communes (p.ex. 20 à 30 communes)
- 4 contraindre à la fusion ou au regroupement de communes (p.ex. 8 communes)
- 5 créer un canton-ville
- 6 sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

19. Souhaitez-vous qu'à l'avenir les communes : (1 seule réponse possible)

- 1 aient plus de compétences par rapport au canton qu'actuellement
- 2 aient moins de compétences par rapport au canton qu'actuellement
- 3 conservent les mêmes compétences qu'actuellement
- 4 aient des compétences différenciées selon leur taille
- 5 sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

20. Faut-il qu'à l'avenir le taux du centime additionnel (« impôt communal ») soit unifié pour l'ensemble des communes (et non comme actuellement fixé par chaque commune) ?

- 1 Très favorable 3 Défavorable 5 Sans avis
- 2 Favorable 4 Très défavorable

Commentaire éventuel.....
.....

21. Les centimes additionnels (« impôt communal ») sont actuellement prélevés par le canton qui en répartit le produit entre la commune de domicile et la commune du lieu de travail. Souhaitez-vous qu'à l'avenir, cet impôt revienne : (1 seule réponse possible)

- 1 en partie à la commune de domicile et en partie à la commune du lieu de travail (situation actuelle)
- 2 seulement à la commune de domicile
- 3 seulement à la commune du lieu de travail
- 4 sans avis

Commentaire éventuel.....
.....



Energie nucléaire

22. La constitution actuelle prévoit que « les autorités cantonales s'opposent par tous les moyens juridiques et politiques à leur disposition à l'installation de centrales nucléaires, de dépôts de déchets hautement et moyennement radioactifs et d'usines de retraitement sur le territoire du canton et au voisinage de celui-ci » (art. 160E al.5). Cette disposition doit-elle être remplacée par un article de l'avant-projet prévoyant la collaboration de l'Etat aux efforts tendant à se passer de l'énergie nucléaire ainsi que le recours au référendum obligatoire pour les mêmes domaines ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Logement

23. La constitution actuelle prévoit que « le droit au logement est garanti » (art. 10B constitution actuelle). Cette disposition doit-elle être remplacée par un article de l'avant-projet prévoyant que l'Etat prenne les mesures nécessaires afin que toute personne trouve un logement approprié à des conditions abordables. Que pensez-vous de ce changement ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Salaire parental

24. Faut-il encourager l'introduction du salaire parental à partir du deuxième enfant, comme le prévoit l'avant-projet ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Frein à l'endettement

25. L'avant-projet prévoit que, lorsque l'endettement du canton excède 12 % du produit cantonal brut, un budget de fonctionnement déficitaire doit recueillir une majorité des trois cinquièmes des députés du Grand Conseil pour être adopté. Quel est votre avis ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Mode de transport

26. L'avant-projet prévoit que la liberté individuelle du choix du mode de transport est garantie. Quel est votre avis ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....

Gaz à effet de serre

27. L'Etat doit-il s'engager pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre ?

- 1 Très favorable
- 2 Favorable
- 3 Défavorable
- 4 Très défavorable
- 5 Sans avis

Commentaire éventuel.....
.....



Pour terminer, quelques informations personnelles pour le traitement statistique (facultatif)

28. Quel est votre sexe ?

- 1 Femme
2 Homme

29. Quel est votre âge ?

- 1 18-24 ans 3 35-44 ans 5 55-64 ans
2 25-34 ans 4 45-54 ans 6 65 ans et plus

**MERCI
pour votre collaboration !**